

Les crédits

Malgré cette somme énorme qui provient des taxes des contribuables de tout le pays et du Québec, le Parlement ne joue qu'un rôle mineur dans le contrôle de l'examen des activités du Service canadien du renseignement de sécurité. Même l'examen du budget reste superficiel, en fait, une seule ligne dans le budget des dépenses 1994-1995. Le budget du SCRS ne constitue qu'une seule ligne dans le budget. Je sais par expérience qu'au cours de la venue de M. Elcock, haut directeur du SCRS, devant le Comité de la justice où j'étais, on a vainement interrogé celui-ci sur la façon dont on employait ces fameux millions de dollars engagés dans la sécurité nationale. Jamais à aucune occasion, et c'est le cas, on a les preuves tout autour de nous, jamais nous n'avons obtenu quelque forme de réponse que ce soit, rien même qui ne ressemblait à une réponse. Il n'y a rien de vraiment surprenant, puisque M. Elcock a, avait, et aura sans doute une réputation qui le précédera continuellement.

À ce sujet, l'auteur et ancien reporter au quotidien torontois *Globe and Mail*, M. Richard Cléroux, considère en parlant de M. Elcock, et je cite: «qu'il est très intelligent et qu'il joue dur politiquement. Je le vois plutôt en jésuite qu'en oblat; je pense qu'il ferait un adversaire redoutable pour le mouvement indépendantiste.»

Mais enfin, le plus important à souligner, ce n'est pas de rencontrer quelqu'un qui ne veut pas répondre à nos questions, même s'il est redevable envers les contribuables de donner des comptes rendus, mais bien que cette personne soit à la tête d'un organisme qui semble hors de contrôle du gouvernement. Un organisme qui coûte plus de 200 millions de dollars par année, et sur lequel on ne peut absolument rien savoir, rien voir et encore plus ne rien vérifier non plus. Un organisme qu'on ne contrôle pas, garni d'autant de millions de dollars, vous savez, c'est inquiétant. C'est inquiétant pour les contribuables, c'est inquiétant aussi pour la sécurité nationale. Jusqu'à quel point on peut laisser les gens travailler avec des dollars et faire travailler ces dollars, et pour quelles raisons est-ce qu'on pourrait le faire.

En parlant du SCRS, diverses opinions planent, d'après des spécialistes. On doit se poser entre autres la question: Est-ce que ça peut arriver que les organismes chargés de notre sécurité nationale avec une si faible capacité de surveillance puissent commettre des gestes illégaux? On l'a vu dans le passé. Disons, qu'on répond un peu à la question en la posant.

• (1225)

Tout peut arriver avec de l'argent, tout peut arriver effectivement. Mais est-ce que c'est probable, parce que, quand même, selon la conjoncture économique, la situation telle qu'on la vit à l'heure actuelle, avec la démographie du territoire, sa géographie aussi, ce qu'on appelle chez nous ce trop grand pays, est-ce que ça peut arriver? Oui, ça peut arriver, mais est-ce que c'est probable? Moi je dis, oui effectivement, c'est non seulement probable, c'est très probable.

M. Jean-Paul Brodeur, professeur en criminologie à l'Université de Montréal, spécialisé entre autres dans les services de renseignements, signale même que les Américains, malgré un système de contrôle sur leurs services de sécurité beaucoup plus serré que le nôtre, il est constitué de comités aux vastes pouvoirs dans les deux Chambres du Congrès, se font «passer des sapins» à l'occasion.

Qui ne se rappelle pas la fameuse histoire d'Oliver North qui prenait ses ordres d'en haut et qui se foutait du reste littéralement.

Je vous citerai une autre personne, M^{me} Lorraine Lagacé, ancienne déléguée du Québec à Ottawa, du temps de M. René Lévesque. L'analyse des mécanismes légaux est presque sans intérêt selon elle, et je la cite: «Voici ce qui compte vraiment: Les Canadiens anglais sont pour la démocratie, mais s'ils ont le choix entre le respect des règles démocratiques et un Canada uni, ils vont toujours choisir un Canada uni», selon l'interprétation de M^{me} Lagacé.

C'est ainsi que cela se présente pour eux. Alors, le mandat des services secrets, peu importe qu'il relève de la GRC ou du Service canadien du renseignement de sécurité, sera le même: Sauver le Canada avant tout!

Les gens du Service canadien du renseignement de sécurité, à qui on donne plus de 200 millions de dollars par année, n'ont pas de comptes à rendre. À peine font-ils face ou ont-ils à présenter une espèce de compte rendu devant un comité de pseudo-surveillance, formé de partisanerie politique, et ce même comité doit appeler au bureau du Service canadien du renseignement de sécurité avant de s'y rendre pour fouiller dans certains tiroirs, bien précis d'ailleurs, pas dans n'importe lequel. C'est ce qu'on appelle de la transparence!

Oui, la population a le droit de savoir, et nous en tant qu'élus de cette population, nous avons le devoir fondamental de l'en informer. Qu'est-ce qui se passe avec les 200 millions ou plus de dollars que nous payons en taxes et en impôts? Le SCRS est un monstre que plus personne ne peut contrôler, même pas le gouvernement. Imaginez l'épouvantable monstre qu'est devenu le SCRS par conséquent! C'est pour ça que nous demandons, le Bloc québécois, une commission royale d'enquête sur le sujet.

La présidente suppléante (Mme Maheu): Je me rends compte que le député a terminé après 10 minutes. Est-ce que j'ai bien compris que vous partagiez votre temps de parole avec un de vos collègues?

M. St-Laurent: Oui, madame la Présidente.

La présidente suppléante (Mme Maheu): D'accord. Questions et commentaires. Je cède donc la parole à l'honorable secrétaire parlementaire du solliciteur général.

M. Patrick Gagnon (secrétaire parlementaire du solliciteur général du Canada): Madame la Présidente, justement, l'honorable député faisait allusion encore une fois au fait qu'il n'y a aucun moyen pour vérifier les activités du SCRS et il se rapporte encore à des événements de 1970. On a déjà tenu ce procès. Aujourd'hui, le but de l'exercice est de s'assurer que le CSARS puisse faire rapport sur ces allégations qui ont été portées, soit par l'opposition, soit par des gens qui ont été plus ou moins, si vous voulez, brimés supposément par les activités du SCRS.

Alors, je voudrais savoir si le député peut reconnaître qu'aujourd'hui nous avons ici en 1994 un service et aussi un comité de contrôle qui n'existaient pas avant. Je comprends que ce comité de surveillance est constitué par des personnes de l'ancien régime, mais je crois que le député doit aussi reconnaître que si